



## **REGLEMENT DU CONCOURS** **« Chasse aux œufs ! »**

### **ARTICLE 1 – L'ASSOCIATION ORGANISATRICE**

L'association APE LARRA organise une « Chasse aux œufs » le samedi 19 juin 2021 sur le Domaine de Cavaillé à Larra, entre 14h et 18h.

L'animation est offerte par l'APE LARRA. Pour soutenir les actions de l'APE LARRA, nous vous proposerons un stand gourmand (vente de crêpes faites à la demande, sur place) ainsi que la vente de tickets de tombola (Partenariats avec des acteurs locaux).

Pour la tombola, la vente des tickets se fera au niveau du stand gourmand au tarif de 2€ le ticket. La clôture aura lieu le 27 Juin 2021 à 23h59 et le tirage au sort aura lieu le 29 Juin 2021 sur la place Maurice Pontich à Larra lors du marché de plein vent. Les gagnants seront également annoncés ainsi que les lots correspondants, sur la page Facebook et le site de l'APE LARRA.

### **ARTICLE 2 – DESCRIPTION DE LA CHASSE AUX OEUFS**

La chasse aux œufs est ouverte aux enfants de 2 à 12 ans.

Deux parcours pédestres seront proposés :

- Parcours « poussin » (2 /6 ans) : environ 600 mètres, durée approximative 40min, secteur aire de jeux pour enfants derrière le gymnase
- Parcours « lapin » (7/12 ans) : environ 1km, durée approximative 40min, foret de Cavaillé côté City Park

Les âges sont indicatifs. Vous pouvez bien sûr choisir la chasse que vous souhaitez.

Ces parcours seront balisés afin d'effectuer une boucle et éviter tout croisement entre les groupes. Merci de respecter les sens de circulation.

Une équipe partira toutes les 15mn sur chaque parcours avec un intervalle de 10 minutes entre les deux parcours. Le 1er départ est prévu à 14h00, le dernier à 16h55. L'activité prendra donc fin au maximum vers 18h00. Merci de vous présenter à l'heure de votre créneau afin de ne pas bousculer l'organisation.

Les départs des 2 parcours se feront devant le panneau d'affichage des associations.

Seuls les enfants ayant réservé leur place pourront prétendre à un lot à la fin de la chasse (bonbons). Pour y prétendre, le groupe devra trouver un nombre d'œufs qui sera communiqué lors du départ du parcours. Pensez à apporter vos paniers pour faciliter le transport des œufs.

Le port du masque est obligatoire à partir de 6 ans et durant toute l'animation.

Du gel hydro alcoolique sera à votre disposition au départ et à l'arrivée de la chasse.

Sur les parcours, merci de ne pas toucher les différents éléments (signalétiques, décors...) et de les laisser en place. Il est interdit de faire demi-tour sauf urgence.

Durant la chasse, merci de respecter l'ensemble des lieux que vous traverserez. Les œufs seront cachés le long du parcours, à un maximum de 2m en bordure du parcours balisé. Il ne sert à rien de s'enfoncer dans la forêt !

L'accès au parking est maintenu pour le stationnement. Nous appelons à la plus grande vigilance lors de vos opérations de conduite et stationnement.

### **ARTICLE 3 – MODALITÉS D’INSCRIPTION**

La réservation en ligne est obligatoire. Il n'y aura pas de d'inscription sur place le jour de l'animation. Le nombre de places est limité.

Lors de votre inscription en ligne, merci d'inscrire l'ensemble des personnes (enfants à partir de 2 ans ET adultes) qui participeront à l'animation. Chaque équipe sera composée de MAXIMUM 6 personnes. Les enfants de moins de 2 ans sont les bienvenus mais ne sont pas comptabilisés. Merci de ne pas les inscrire.

La présence d'un adulte inscrit dans l'équipe tout au long du parcours est obligatoire.

Les enfants restent sous la responsabilité des adultes de l'équipe durant toute la durée de la chasse.

Inscription obligatoire par formulaire sur le lien <https://forms.office.com/r/KyuRZQSyqs> et disponible sur le site <http://www.apelarra.fr/printemps-2021/> au plus tard le 16 juin 2021.

Afin d'assurer le traçage des participants (protocole COVID), nous vous demandons de bien renseigner les noms et prénoms de chaque membre de l'équipe, un mail valide ainsi qu'un numéro de téléphone du responsable du groupe.

Dès réception de l'inscription complète, vous recevrez une confirmation par mail ainsi qu'un lien Doodle vous invitant à vous inscrire sur le créneau souhaité.

La réservation est définitive. Vous ne pourrez ni l'annuler, ni la modifier.

Si l'animation venait à être annulée pour raison sanitaire ou de mauvais temps, les lots vous seront distribués par l'intermédiaire du responsable du groupe indiqué lors de l'inscription.

Les données personnelles issues de l'inscription seront entièrement supprimées 15 jours après la fin de l'animation (Traçage des participants lié au protocole COVID).

### **ARTICLE 4 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT**

Les participants à la chasse aux œufs, sous la responsabilité de leurs responsables légaux, acceptent l'intégralité du présent règlement.

Fait à Larra, le 17 mai 2021



*Frédéric LUPEAU – Président de l’APE LARRA*